

DEPARTEMENT DE L'AUBE  
ARRONDISSEMENT DE TROYES  
COMMUNE D'AIX-VILLEMAUR-PÂLIS

## EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DE LA COMMUNE D'AIX-VILLEMAUR-PALIS

**Séance du 16 JUIN 2025**

Date de la convocation : 10/06/2025/  
Date d'affichage de la convocation : 10/06/2025

**Nombre de Conseillers :**

En exercice : 29  
Présents : 18  
Représentés : 08  
Votants : 26

Délibération n°

**2025\_D\_027**

L'an deux mille vingt-cinq, le seize juin à 19h00, le Conseil Municipal, légalement convoqué s'est réuni en mairie annexe d'AIX-EN-OTHE, sous la présidence de **Séverine DELSERT BROQUET, Maire de la Commune d'AIX-VILLEMAUR-PALIS.**

Etaient présents : Séverine DELSERT BROQUET, Reynald CARLOT, Florent GAUROIS, Sophie BLANCHIN, Didier DESPREZ, Gérald ROUSSELOT, Lucie CARLIER, Gérard TRUTAT, Sylvie VELUT, Guy THOMAS, Lydia LENAINT, Eloïse SOYER, Kylan GORIT, Hubert PROT, Claire ADAM, Christie DEZERT, Nathalie HINFRAY, Timothée BRASSET.

Absents ayant donné procuration : Mme Cécile PETIT pouvoir à Mme Sophie BLANCHIN, Mme Elisabeth ODON pouvoir à M. Florent GAUROIS, Mme Laurence LUIS-LEON pouvoir à M. Kylan GORIT, M. Gérard VAN MELCKEBEKE pouvoir à Mme Eloïse SOYER, M. Yves MORANDEAU pouvoir à Mme Séverine DELSERT-BROQUET, M. Mikaël MATIGNON pouvoir à Mme Lydia LENAINT, Mme Karine CRAVIC pouvoir à Mme Claire ADAM, M. Gilles FOUILLADE pouvoir à Mme Nathalie HINFRAY

Absents : Mmes Laura SERON-HABERLAND, Sonia PREHOUBERT et M. Jean-Michel POTS,

Secrétaire de séance : Madame Sophie BLANCHIN

**Objet de la délibération : POLE SCOLARITE-ENFANCE-JEUNESSE – EVOLUTION DES TARIFS PERISCOLAIRES A COMPTER DE LA RENTREE 2025**

Madame le Maire

✎ Explique que dans le cadre de la préparation de la rentrée 2025, une révision des tarifs du service périscolaire est nécessaire. Cette révision vise à mieux répondre aux besoins des familles tout en tenant compte des contraintes budgétaires.

1 - Augmentation globale des tarifs de 2,5 % appliquée à l'ensemble des tarifs des services d'accueil de loisirs (mercredis, vacances scolaires, périscolaire, club ados). Cette revalorisation modérée prend en compte l'évolution des coûts de fonctionnement tout en restant maîtrisée pour les familles,

2 – Changement du tarif périscolaire du soir avec goûter inclus pour tous.

✎ Propose les tarifs à compter de la rentrée 2025, les tarifs suivants :

| Tarifs Périscolaire à compter de septembre 2025 |          |                      |
|-------------------------------------------------|----------|----------------------|
|                                                 | Matin    | Soir                 |
|                                                 | Présence | Présence avec goûter |
| Quotient de 0 à 300                             | 0,37 €   | 1,12 €               |
| Quotient de 301 à 500                           | 0,42 €   | 1,15 €               |
| Quotient de 501 à 700                           | 0,44 €   | 1,18 €               |
| Quotient de 701 à 900                           | 0,46 €   | 1,21 €               |
| Quotient de 901 à 1100                          | 0,49 €   | 1,24 €               |
| Quotient supérieur à 1101                       | 0,51 €   | 1,27 €               |

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à 1 voix Contre, 2 Abstentions et 26 voix Pour,

✎ **ACCEPTE** les nouveaux tarifs proposés ci-dessus.

✎ **AUTORISE** Madame le Maire à prendre toutes les mesures nécessaires pour l'exécution de la présente délibération.

Extrait certifié conforme au registre des délibérations

Le Maire, Séverine DELSERT-BROQUET.

